requiring a formal vote of the House for every expenditure. The first item in the Estimates for the current year, which was new, was \$3,000 for the Administration of Justice. It was asked lest the Department might find itself short before the 30th of June next. The next item, \$20,000 additional for the maintenance of the Penitentiary at Kingston, was a new vote, occasioned by a variety of circumstances already explained. The next two items, for the Rockwood Asylum and the New Brunswick Penitentiary, were included in the expenditure already laid before the House. Some of the items connected with the maintenance of the St. John Penitentiary were chargeable against New Brunswick, and the amount expended for the maintenance of the local prisoners was properly chargeable against the Administration of Justice; but the Dominion required to advance money to meet these amounts, and the Government considered that even though these sums were to be charged to New Brunswick, that still a specific vote should be asked for their expenditure from the Dominion. The next item was \$3,590. In the detailed estimates that amount had been omitted altogether, partly in consequence of the representations of the member for Lunenburg. Last year we reduced the expenditure, but we had not been able to dispense altogether with some of the officers. The next item, for Emigration and Quarantine, was occasioned by additional efforts made in Europe to induce emigration, a gentleman having been specially sent there, and other steps having been taken. The four items under the next head. Public Works, have been included in the returns already before the House in the nine months' expenditure. The \$98,000 for the Intercolonial Railway was already in hand. The items for the repair of the steamer Druid was as now, and also that following for Lighthouse and Coast service. Under the head Civil Government, there was \$3,700 to provide for the salaries of certain Deputyheads and the Secretary of the Treasury Board, part of whose salaries had hitherto been charged to separate services, and in lieu of such separate payments the House was aware that the salaries of Messrs. Trudeau, Griffin, Bouchette and Langton had been made up in separate ways, partly out of Customs, Excise and Stamps; partly out of inspection of railways and partly out of the Civil Service Board, in addition to their normal salaries. The sum now mentioned was in full of all their services. The next item, Collection of Revenue from Public Works, was at the disposal of the Commissioner in 1868, but was paid in the course of the current year.

get pour l'année en cours est un nouveau poste. Il s'agit de \$3,000 destinés à l'Administration de la Justice. Cette somme a été demandée au cas où le ministère se trouverait à court avant le 30 juin prochain. Le poste suivant, également nouveau, s'élève à \$20,000. Il s'agit d'un montant supplémentaire destiné à l'entretien du pénitencier de Kingston; plusieurs raisons qui ont déjà été expliquées justifient cette dépense. Les deux postes suivants concernant l'asile de Rockwood et le pénitencier du Nouveau-Brunswick figuraient déjà dans le Budget présenté à la Chambre. Une partie des sommes destinées à l'entretien du pénitencier de Saint-Jean sont remboursables par le Nouveau-Brunswick, et les sommes dépensées pour l'entretien des prisonniers locaux sont remboursables par l'Administration de la Justice; le Nouveau-Brunswick doit rembourser ces sommes mais puisque l'on demande au Dominion d'avancer l'argent, le Gouvernement estime qu'il devrait faire l'objet d'un crédit spécial. Le poste suivant se monte à \$3,590. Cette somme ne figure absolument pas dans le budget détaillé, ce qui est dû en partie à la demande du député de Lunenburg. L'année dernière nous avons réduit les dépenses mais nous avons dû conserver certains fonctionnaires indispensables. Le poste suivant, sous le titre Immigration et Quarantaine s'explique par les efforts supplémentaires déployés en Europe pour inciter à l'émigration; notamment on a envoyé un fonctionnaire spécialement sur place. Les quatre postes suivants sous le titre Travaux publics font partie du Budget déjà présenté à la Chambre et portant sur 9 mois. La Chambre a déjà approuvé les \$98,000 destinés au Chemin de fer Intercolonial. Les sommes destinées aux réparations du paquebot Druid demeurent inchangées, de même que celles destinées aux phares et aux services côtiers. Sous le titre Gouvernement civil, \$3,700 couvrent les salaires de certains sous-chefs et du Secrétaire du Conseil du Trésor; une partie de ces salaires était jusqu'à présent payée par des services distincts et la Chambre sait que les salaires de MM. Trudeau, Griffin, Bouchette et Langton étaient versées, en partie par le service des Douanes, Accise et Timbres, en partie par le Service d'inspections des chemins de fer et en partie par la Commission de la Fonction publique, en plus de leurs salaires normaux. La somme mentionnée aujourd'hui couvre la totalité de leur rémunération. Le poste suivant, perception du revenu des Travaux publics était à la disposition du commissaire en 1868 mais il a été payé au cours de cette année. Les \$4,000 suivants couvrent un contrat signé par les postes pour le service